

COMMUNE DE HADOL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 3 Février 2022

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 19

Présents : 16 Votants : 18

Date de la convocation : 24/01/2022

Présents : CLASQUIN J-F, POIRIER S, DEVAUCHELLE E, BOIGEY-DIEMER M, MAIRE P, HUREL-MATHIEU C, COLIN B, COURTOIS-PAULUS A, FRESSE A, JACQUEMIN J-F, MILLION E, ROLLOT D, ROUSSELOT M, VAUTRIN-ROLLOT A, VUILLEMIN C et VUILLEMIN E.

Absentes excusées :

- Marie-Françoise VANNSON a donné pouvoir à Andrée VAUTRIN-ROLLOT

- Elisabeth ZONE a donné pouvoir à Anne COURTOIS-PAULUS

Absent : Daniel MOUGEL

Le jeudi 3 Février 2022 à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Hadol, sous la Présidence de Monsieur Jean-François CLASQUIN, Maire.

Secrétaire de séance : M. Dominique ROLLOT

Validation du dernier compte rendu : aucunes remarques

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité sauf mention contraire,

Dans le cadre des travaux relatifs à la construction du Pôle de Santé, entendu l'exposé de M. Eric DEVAUCHELLE, Adjoint délégué,

- **DECIDE** de conclure les avenants ci-après :

. Lot n°4 - Etanchéité - Entreprise VANNSON

Objet : Modification des matériaux isolants prévus non validés par le bureau de contrôle pour un E.R.P

Montant du marché initial : 57 543.24 € HT

Montant de l'avenant n° 1 : 7 430,76 € HT

Nouveau montant du marché : 64 974,00 € HT

. Lot n°8 - Electricité - Entreprise BATY ELEC

Objet : Modification du réseau d'alimentation des différentes cellules professionnelles.

Montant du marché initial : 38 669,00 € HT

Montant de l'avenant n° 1 : 7 025,00 € HT

Nouveau montant du marché : 45 694,00 € HT

Sous réserve de la présentation d'une attestation d'assurance,

-**VALIDE la convention de mise à disposition** gracieuse de la salle « paroissiale », sise Place de la Mairie, au Relais Petite Enfance de la CAE - secteur Xertigny-Arches selon le planning transmis,

Exposé : en raison de la construction du Centre d'Intervention et de Secours de Hadol-Dounoux, une nouvelle amicale des Sapeurs-Pompiers a été créée. Son souhait est d'acquérir un nouveau drapeau.

- **DECIDE** (1 contre, 1 abstention et 16 pour) **d'attribuer une subvention de 425,00€ à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers Hadol-Dounoux** pour cet achat,

Le projet suivant est présenté : Renforcement des réseaux issus du poste "Stade" suite extension pour l'internat et la restauration. Le coût de l'opération s'élève à 75 183.92 € HT et aucune participation financière ne sera demandée à la commune.

- **DONNE son accord pour la réalisation des travaux** sous réserve de l'octroi d'une subvention,

Le projet suivant est présenté : Extension des réseaux secs pour alimenter l'internat et la restauration. Le coût de l'opération s'élève à 19 292.33 € HT et la participation financière de la commune s'élèverait à 59 % de la dépense H.T soit 11 382.47 €.

- **APPROUVE le projet tel qu'il est présenté,**

Le projet suivant est présenté : Extension des réseaux secs pour alimenter le Pôle de Santé. Le coût de l'opération s'élève à 15 984.15 € HT et la participation financière de la commune s'élèverait à 18 % de la dépense HT soit 2 877.15 €.

- **APPROUVE le projet tel qu'il est présenté,**

Considérant que les lignes de trésorerie, consenties par des établissements bancaires, ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de sa trésorerie,

- **DECIDE** (2 abstentions et 16 pour) **d'ouvrir une ligne de trésorerie** de 400 000,00 € maximum, utilisée selon nécessités et autorise M. le Maire à négocier les conditions financières,

Exposé : Vu l'adhésion de la commune au service de missions temporaires proposé par le C.D.G 88 et la présentation des modifications apportées à la convention signée en 2019,

AUTORISE le Maire à signer la **nouvelle convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel** par le service missions temporaires du Centre de Gestion des Vosges,

Exposé : Vu les actions entreprises depuis 2018 par le Centre de Gestion et ses partenaires pour organiser des formations pratiques de secrétaire de mairie,

Vu le refus de la direction territoriale de Pôle emploi de maintenir le financement alloué,

- **DEMANDE** le maintien du financement par Pôle emploi de la formation des secrétaires de mairie en sa forme existante, associant mentorat auprès de secrétaires qualifiées et formation théorique,

- **DECIDE** (17 pour, 1 abstention J.F Jacquemin), **de se porter acquéreur de la parcelle cadastrée E 308 – Commune de Tendon**, d'une contenance de 29a 10ca, propriété de Madame Solange MATHIEU, au prix de 3 200.00 €,

- **ACCEPTE** (10 pour et 8 contre) de céder à M. et Mme Pascal NOEL 1 000 m² détachés de la parcelle communale C 2772 au prix de 21€ le m², frais à la charge de l'acquéreur,

- **REFUSE** (7 pour et 11 contre) de céder à Mme Angélique GIGNEY 1 478 m² détachés de la parcelle communale C 2772 et la parcelle C 2775 (43 m²) au prix de 32 000.00 €,

- **ACCEPTE** (17 pour et 1 contre) de céder à M. et Mme Nicolas FRANC 216 m² détachés de la parcelle communale D 1525 au prix de 26€ le m², frais à la charge de l'acquéreur,

- **REFUSE** (4 pour et 13 contre – C.Vuillemain ne participe pas au vote) de céder à M. Hervé COURTOIS la partie constructible détachée des parcelles communales D 1525 et 1526 déduction faite de 716 m² au prix de 30 000€,

- **ACCEPTE** de procéder au déclassement puis au déplacement du chemin traversant la propriété de M. Gérard BALLAND, frais à sa charge,

- **ACCEPTE** de procéder au déclassement du chemin traversant la propriété de M. et Mme Noël ROBERT- LEYVAL puis de leur céder, frais à leur charge,

- **ACCEPTE** de procéder au déclassement puis au déplacement du chemin contigu à la propriété de M. et Mme VILMAIN, frais à leur charge,

Entendu l'exposé de Madame Marie Boigey-Diemer, Adjointe déléguée,

notamment la dématérialisation du dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme,

- **APPROUVE la nouvelle convention de mutualisation** et de mise à disposition du service commun **d'instruction des autorisations d'urbanisme** de la C.A.E

- **APPORTE** (1 contre, 1 abstention et 16 pour) **son soutien au projet de réalisation de la gare TGV Lorraine voyageurs de Vandières.**

Informations et questions diverses :

Personnel communal : *Embauche de Laura Fabbri en CDD pour un remplacement à l'APC,*

Prévision de retraite cette année : Messieurs Del Richard et Eric Piraud.

Elections Présidentielles et législatives : *les 10 et 24 avril et les 12 et 19 juin prochains.*

Pôle de Santé : *Les travaux devraient être terminés en septembre 2022.*

SMIC : *nouvelles adhésions.*

CIS : *Sébastien Jacquemin remplace Emmanuel Munier comme Chef de Corps.*

Dépenses engagées :

25 novembre 2021	Remplacement de l'armoire électrique de la chaufferie de la mairie	Gilles THOCKLER 2 714,04€
09 décembre 2021	Déplacement d'une roche romaine (Pôle de Santé)	Entreprise ROLLOT 1 116,00€
17 décembre 2021	Pose d'un conduit extérieur isolé pour le raccordement d'un poêle à bois (Ancienne Maison Forestière)	SCHAEGIS 1 801,36€
20 décembre 2021	Travaux divers - Mairie	Gilles THOCKLER 5 430,43€
03 janvier 2022	Divers travaux de peinture - Mairie	Entreprise SILLON Aurélien 14 903,40€
03 janvier 2022	Divers travaux de peinture -Mairie	Entreprise SILLON Aurélien 2 566,80€
10 janvier 2022	Fenêtres nouveau local technique	Art et fenêtres 9 050,00€
10 janvier 2022	Élévateur pour personnes à mobilité réduite (salle poly)	LTBO 13 820,50€
10 janvier 2022	Extension Batiment services techniques	SARL Georgel et fils 24 071,04€
10 janvier 2022	Extension Batiment services techniques	Entreprise Pascal Simon 26 727,12€
10 janvier 2022	Extension Batiment services techniques	Entreprise Pascal Simon 396,48€
17 janvier 2022	Extension Batiment services techniques	Domesyl - 6 814,92€
21 janvier 2022	Contrat service – Radar pédagogique	Elancité 199€ HT/an

La séance est levée à 22h40

Fait à Hadol, le 11 Février 2022

Le Maire,
Jean-François CLASQUIN

La secrétaire de séance,
Dominique ROLLOT